BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR

MANAGEMENT COMMERCIAL OPÉRATIONNEL

SESSION 2024-26

Une solide formation théorique qui met l'accent sur la culture générale, les langues, le management, alliée à des enseignements professionnels axés sur la relation clients et la dynamisation de l'offre. Le titulaire du **BTS MCO** devra être capable d'analyser les performances d'une entreprise et de décrypter l'évolution des indicateurs concernant la clientèle et l'offre des produits et services. Il veillera à adapter en permanence l'offre commerciale en fonction de l'évolution du marché. Il assurera l'équilibre d'exploitation et la gestion des ressources humaines de l'unité commerciale qu'il anime.

- Prendre en charge la relation client dans sa globalité et appréhender la relation client par de nouveaux canaux: sites web, applications et réseaux sociaux
- Assurer la gestion opérationnelle de l'unité commerciale et manager son équipe commerciale
- Préparer des futurs gestionnaires de services et points de vente, prendre la responsabilité opérationnelle de tout ou une partie d'unité commerciale et animer et dynamiser l'offre

+ DE LA SAGESSE

L'atelier défense, Car'Ado, « lycéens au cinéma », sorties théâtre, cellule décrochage scolaire, lutte contre le harcèlement, programme ERASMUS, liens avec le Québec (CEGEPS), actions humanitaires, stages d'immersion, atelier DreamMakers, option langue des signes et sport, l'atelier «cultive ta science», la Sagesse Verte, club de philosophie, l'atelier éloquence, l'acceuil de tous, la chaîne twitch

OUTILS : L'iPad en Classe, L'espace numérique de travail

+ ACCOMPAGNEMENT

Suivi des jeunes sérieux et adapté à chaque profil. Reflexion de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle avec les enseignants.

POINT FORT : possibilité de stages à l'étranger via le programme ERASMUS

Service mobilité du CFA JEan Bosco : *mobilité@cfajeanbosco.fr*

+ PARTICULARITÉ

formation scolaire ou **par apprentissage**
en apprentissage : lundi, mardi et 1 mercredi sur 2 matin en cours (suivant calendrier)

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite et mise en place d'une adaptation des moyens de la prestation. Réglementation ERP.
Contact lycée la Sagesse: *ash@lasagesse-vals.com*
Service handicap du CFA Jean Bosco: *handicap@cfajeanbosco.fr*

lycee@lasagesse-vals.com 03 27 46 27 33
centre-formation@lasagesse-vals.com
40 Rue de Mons 59300 Valenciennes

Lycée & Centre de formation La Sagesse Valenciennes

V2 - 01/03/2024

BTS

MCO

+ d'infos sur le site internet

PUBLIC : Candidats âgés de 16 à 26 ans en statut scolaire.
Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus pour l'apprentissage.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

+ MODALITÉS

PRÉ-REQUIS : Baccalauréat général, professionnel ou technologique

VALIDATION : obtention du BTS MCO

EVALUATION : Epreuves ponctuelles orales et écrites conformes au référentiel

NOMBRE DE PLACE : 36 / an

DÉROULEMENT : année scolaire

DURÉE : 2 ans

+ DÉBOUCHÉS

MÉTIERS : conseiller de vente et de services / chargé de la clientèle / vendeur / conseiller e-commerce / ...

ÉTUDES : LMGO spécialité RSE / licence professionnelle ou bachelor (L3) / insertion en 3ème année de spécialisation post-BTS en gestion ou management ou marketing / poursuite d'études au québec / école de commerce ...

Voir la fiche RNCP n°38362

Date de publication de la fiche : 11/12/2023
Certificateur : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

+ TARIFS

CONTRIBUTION FAMILLE : 995€ / an

EN APPRENTISSAGE : Pris en charge par l'OPCO pour les apprentis.

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage» : le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1 : «la formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal.» Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...)», à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n°2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en oeuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

+ ADMISSION

STATUT SCOLAIRE : L'admission se fait via la plateforme Parcoursup. Dès validation le jeune peut télécharger le dossier d'inscription.

EN APPRENTISSAGE : L'admission au sein de la formation se fait durant le 2nd semestre de l'année de terminale sur dépôt d'un dossier de candidature et entretien avec le responsable pédagogique ou via la plateforme Parcoursup.
Le délai d'accès est d'environ 15 jours.
Dès validation du dossier de candidature, le jeune peut se mettre à la recherche de son entreprise. L'entreprise est obligatoire pour intégrer la formation.
TYPE D'ENTREPRISES : commerce, point de vente.
La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Art. L.6222-12 du code du travail)

SCOLAIRE : 84 % APPRENTISSAGE : 72 %	16 %	25 %	75 %	78 %
TAUX DE RÉUSSITE 2023	TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE FORMATION 2023	TAUX D'INSERTION PRO À 6 MOIS 2023	TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES 2023	TAUX DE SATISFACTION 2023

lycee@lasagesse-vals.com 03 27 46 27 33
centre-formation@lasagesse-vals.com
40 Rue de Mons 59300 Valenciennes

Lycée & Centre de formation La Sagesse Valenciennes

V2 - 01/03/2024